



Le 24 janvier 2023.

## Qui est le plus intimidant ? Ne pas respecter un accord signé, répandre des mensonges à ce sujet, s'en prendre à la police ... ou manifester

Hier soir, le front commun syndical a manifesté lors de la réception de Nouvel An d'Open VLD.

Pour rappel, après d'âpres négociations qui ont duré près d'un an, un accord a été signé par deux des quatre syndicats sur trois points :

- Une revalorisation barémique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;
- Respect du NAVAP RD (accord de carrière définitif) de 2015 ;
- Une indemnité de télétravail pour les membres du personnel de la police intégrée.

Ce protocole d'accord a été signé **par leS ministres de l'Intérieur et de la Justice**. Cependant, cet accord a été dynamité unilatéralement par ce gouvernement Vivaldi lors du conclave budgétaire d'octobre 2022. En fait, deux des trois accords ne seront pas du tout appliqués, la revalorisation barémique sera étalée sur trois ans (45-45-10%).

Le fait que la police soit en colère et ne fasse plus confiance à ce gouvernement surprend apparemment de nombreux politiciens. Le président de l'Open VLD Egbert Lachaert (un parti qui défend la liberté d'expression) a qualifié notre manifestation d'intimidation. Même lors d'une interview accordée à VTM News, il n'a pas pu s'empêcher de rabrouer le personnel de la police et les syndicats avec des contre-vérités. Corrigeons vivement certaines de ses répliques :

"Les syndicats pensent qu'il est normal d'arrêter de travailler à 58 ans, tout le monde devrait travailler plus longtemps".

Depuis 2014, l'âge de la retraite anticipée pour le personnel opérationnel de la police est de 63 ans. Seuls les agents opérationnels ayant bénéficié d'un âge de départ préférentiel avant le 10 juillet 2014 peuvent entrer dans un système de retraite anticipée à 58/59 ans, qui n'est intéressant que si on remplit encore certaines conditions spécifiques. D'autres secteurs où il existe un régime de préretraite encore plus favorable sont bien sûr habilement passés sous silence. Il est clair que l'Open VLD ne vise que la police.

Changer les règles du jeu pendant la partie ne se fait pas pour certains politiciens Open VLD. Mais cela ne s'applique apparemment qu'aux parlementaires et autres politiciens, pas aux travailleurs.

"Les syndicats doivent être honnêtes, il n'y a plus de budget et pourtant, les policiers vont recevoir une revalorisation barémique qui coûte plusieurs centaines de millions."

Le gouvernement a donné le feu vert à la ministre de l'Intérieur pour négocier un accord sectoriel avec la police en octobre 2021. Le montant de cet accord était connu à l'avance. Lors des différents comités de négociation, le président (au nom de la ministre de l'Intérieur) a toujours répondu que rien ne laissait présager que le budget de l'accord sectoriel posait un quelconque problème.

Mais notre gouvernement a apparemment de l'argent, par exemple, pour conclure un accord avec la société Engie sur le renouvellement des centrales nucléaires sans savoir ce que cela coûtera et quelles seront les recettes ...

"La police est la seule profession qui obtient une forte augmentation en plus de l'index, personne dans le secteur privé n'obtient cela".

Après plus de 20 ans, la police reçoit enfin une revalorisation barémique. En effet, nous sommes le seul groupe professionnel qui n'a rien reçu pendant plus de 20 ans. Dans le secteur privé, l'indexation sera également accordée cette année, en une seule fois. Et dans certains secteurs, les travailleurs obtiennent aussi, à juste titre, des salaires plus élevés.

Egbert Lachaert parle d'une « grosse augmentation ». Pour les membres du personnel CALog, il s'agit simplement d'une adaptation de leurs échelles barémiques aux échelles barémiques de référence au sein de la Fonction publique, ni plus ni moins. Il est même tout à fait honteux qu'ils/elles soient payé(e)s moins que le même niveau de la Fonction publique fédérale depuis des années.

Le Premier ministre De Croo a déclaré au Parlement que le personnel opérationnel recevait 2.000 euros de plus par an. Il dissimule, bien sûr, le fait que ce montant est grossièrement indexé et que pas moins de 63 % reviennent au Trésor public. Net, un membre du personnel opérationnel en retire à peine 70 euros par mois. Après plus de 20 ans d'immobilisme.

"Nous ne sommes pas responsables du fait que des syndicats aient dit à leurs membres que quelque chose allait arriver qui n'était pas prévu dans le budget. L'accord est raisonnable, ils doivent le défendre auprès de leurs membres."

Après les autres mensonges qui ont déjà été répandus au sujet de cet accord sectoriel, il s'agit du mensonge le plus grossier que nous ayons jamais entendu.

Jamais auparavant un accord signé n'avait été mis en œuvre par les deux ministres de tutelle. Cette semaine encore, Egbert Lachaert a tweeté « *que les accords sont là pour être respectés* ». Ce n'est pas le cas pour un accord sectoriel dans la police, qui, soit dit en passant, a été signé par son propre Premier ministre et son vice-premier ministre, qui lui-même, ose toujours nier qu'il l'a signé ...

L'accord a été défendu par deux syndicats auprès de leurs membres, mais l'accord a été signé. Que cet accord explose par la suite, c'est l'entière responsabilité de ce gouvernement Vivaldi, pas la nôtre.

**Le président de l'Open VLD, Egbert Lachaert, a appelé dans son discours de Nouvel An à plus de positivité et moins de pessimisme.**

**Comment ose-t-il vous demander une telle attitude alors que le gouvernement vous ment et vous trompe ? Un gouvernement qui ne respecte pas la police, ne tient pas ses promesses et n'est pas fiable ...**

**Vincent GILLES**  
SLFP Police

**Thierry BELIN**  
SNPS

**Raoul MOULIN**  
CSC SP

**Eddy QUAINO**  
CGSP